FICHE DE DIRECTIVES D'UTILISATION EN TOUTE SÉCURITÉ

Date de création 08-juil.-2016 **Date de révision** 21-juin-2018 **Version** 2

Informations générales

Cette fiche d'instructions pour une utilisation en toute sécurité est le document fourni par Owens Corning pour communiquer des directives sur la manutention et l'utilisation en toute sécurité pour des articles manufacturés non réglementés par la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA, 29 CFR 1910.1200, ni par la réglementation canadienne sur les produits dangereux DORS/2015-17 (SIMDUT 2015)

1. IDENTIFICATION

Nom du produit Pure Safety High Performance Insulation

Code du produit OCIS00046

Utilisation recommandée Insulation for exterior, interior walls, floors or above ceilings.

Adresse du fabricant Owens Corning Insulating Systems, LLC
One Owens Corning Parkway
Toledo, Ohio 43659

Téléphone de l'entreprise 1-800-GET-PINK ou 1-800-438-7465
Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24 Chemtrec 1-800-424-9300 or 1-703-741-5970 CCN17393
Numéro d'appel d'urgence 1 419 248-5330 (après 17 h HNE et lors des week-ends)

Adresse de courriel safetydatasheet@owenscorning.com
Site Web de l'entreprise http://owenscorning.com/

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Regulatory Status Ce produit est considéré comme un article. La définition d'article selon 29 CFR 1910.1200(c) est la suivante : un "article" est un produit manufacturé autre que sous la forme d'un liquide ou de particules : (i) qui est mis sous une forme spécifique ou transformé durant la fabrication ; (ii) qui a une fonction finale dépendant totalement ou partiellement de sa forme ou de son dessin en usage final ; et qui dans des conditions d'usage normal ne libère pas plus que de très faibles quantités ou traces de produits chimiques dangereux (tels que définis au paragraphe (d) de cette section) et n'induisent pas de risque physique ou de danger pour la santé des employés

Ce produit est considéré comme un article selon règlement canadien sur les produits dangereux DORS/2015-2017 Les articles manufacturés qui satisfont la définition de la Loi sur les produits dangereux du Canada (tout article manufacturé selon une forme ou une conception qui lui confère une destination spécifique et dont l'usage, en des conditions normales, et l'installation, si celle-ci est nécessaire pour l'usage auquel il est destiné, n'entraînent pas le rejet de produits dangereux ni aucune forme de contact d'un individu avec ces produits) ne sont pas réglementés par le règlement canadien sur les produits dangereux DORS/2015-2017

Autres informations Peut causer une démangeaison temporaire de la peau et des muqueuses en raison de l'effet d'abrasion mécanique des fibres

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Remarques Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Contact avec les yeux
- NE PAS frotter ou égratigner les yeux
- Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières
- Si les symptômes persistent, appeler un médecin

Contact avec la peau
- Se laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau froide
- NE PAS utiliser une eau tempérée, car celle-ci pourrait ouvrir les pores de la peau, causant une pénétration encore plus importante des fibres et poussières
- Utiliser un gant de toilette pour aider à éliminer fibres et poussières
- NE PAS frotter ou égratigner la zone touchée
- Si des fibres pénètrent dans la peau, elles peuvent être retirées par l'application et le retrait d'un ruban adhésif de sorte que les fibres adhèrent au ruban et sont retirées de la peau
- Ne jamais utiliser d'air comprimé pour retirer les fibres de la peau

Inhalation
- Déplacer à l'air frais
- Si les symptômes persistent, appeler un médecin

Ingestion
- L'ingestion accidentelle de cette matière est peu probable
- Rincer la bouche à l'eau et boire de l'eau pour éliminer les fibres de la gorge
- Si cela se produit, surveiller la personne pendant plusieurs jours pour s'assurer qu'aucune obstruction intestinale ne se produit
- Si les symptômes persistent, appeler un médecin

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés
- Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat

Équipement de protection et précautions pour les pompiers
- Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome (à pression positive), MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles
- Éviter le contact avec les yeux et la peau

Méthodes de nettoyage
- Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
- Recouvrir le déversement en poudre d'une feuille ou d'une bâche en plastique pour minimiser la dispersion et garder la poudre sèche
- Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination
- Éviter la création de poussière
- Nettoyer la surface contaminée à fond

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention
- Prévenir et/ou minimiser la formation de poussière
- Porter un équipement de protection individuelle approprié en cas de contact direct avec le produit

Conditions d'entreposage
- Garder le produit dans son emballage jusqu'à son utilisation pour minimiser la formation possible de poussière

• Le produit doit être gardé au sec et recouvert

Matières incompatibles • Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Fibre de verre à filament continus, non-respirable 65997-17-3	TWA: 1 fiber/cm3 respirable fibers: length >5 µm, aspect ratio >=3:1, as determined by the membrane filter method at 400-450X magnification [4-mm objective], using phase-contrast illumination TWA: 5 mg/m³ inhalable particulate matter	-	-

Mesures d'ingénierie Procurer une ventilation locale par aspiration et/ou générale pour maintenir l'exposition sous les limites réglementaires et recommandées
Il faut utiliser un système de dépoussiérage lors des opérations de transfert, de coupe ou autres procédures génératrices de poussière, comme des outils électriques
Il faut avoir recours à un aspirateur ou à des méthodes de nettoyage en phase humide

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage • Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques)

Protection de la peau et du corps • Porter des gants de protection
• Porter des chemises à manches longues et des pantalons longs

Protection respiratoire • Quand les travailleurs sont exposés à des concentrations atmosphériques de particules et de poussières qui dépassent les limites d'exposition, ils doivent porter un respirateur homologué approprié
• Il est recommandé de porter un masque à poussière jetable de type N95 homologué NIOSH et correctement ajusté

Considérations générales sur l'hygiène • Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé les produits
• Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique Solide
Aspect Fibreux
Odeur Organique
Couleur beige
Solubilité dans l'eau Insoluble dans l'eau

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Possibilité de réactions dangereuses • Aucun dans des conditions normales de traitement

Produits de décomposition dangereux • Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit	La laine de fibre de verre peut provoquer une démangeaison temporaire de la peau et des muqueuses en raison de l'effet d'abrasion mécanique des fibres
CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)	En octobre 2001, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé la laine de fibre de verre dans le Groupe 3, « inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme ». La décision de 2001 était fondée sur des études sur l'homme et une recherche sur des animaux qui n'ont pas démontré d'association entre une exposition par inhalation à la poussière de laine de fibre de verre et le développement d'une maladie respiratoire Inclassable comme cancérogène pour l'humain
NTP (programme national de toxicologie)	En juin 2011, le NTP (National Toxicology Program - Programme national de toxicologie) a retiré les fibres de laine minérale biosolubles de sa liste de carcinogènes possibles utilisés pour l'isolation de maisons et de bâtiments

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ce produit ne devrait pas être dangereux pour l'environnement

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Cette substance n'est pas soumise à la réglementation comme une marchandise dangereuse pour expédition

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux	Ce produit est classé comme un article. Les articles sont exemptés d'enregistrement ou d'inscription dans les inventaires de produits chimiques comme TSCA (États-Unis), LIS/LES (Canada), REACH (Union européenne), ENCS (Japon), IECSC (Chine), KECL (Corée du Sud), PICCS (Philipines), AICS (Australie)

Proposition 65 de la Californie
Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de création	08-juil.-2016
Date de révision	21-juin-2018
Note de révision	Sections de la FS mises à jour 2 3

Avis de non-responsabilité
Une attention raisonnable a été apportée à la préparation de ces renseignements; toutefois, le fabricant ne donne aucune garantie de valeur marchande, ou tout autre garantie, expresse ou tacite, en ce qui a trait à de tels renseignements. Le fabricant ne fait aucune représentation et n'assume aucune responsabilité pour tout dommage direct ou accessoire à la suite de son utilisation

Fin de la Safe Use Instruction Sheet